

Directrice de la publication **Caroline Poggi-Maudet**
Siège social **Casa-Vecchia - 8, avenue Urbain-Bosio**
06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70
siege@psp-actes.org

actes INFOS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

> Edito

> Départ à la retraite de Max Ronchard

Août 1972, Bruno Dubouloz me présente Max Ronchard, tout jeune éducateur fraîchement diplômé.

Nous sommes à « l'oncle Paul » et je viens d'accéder à la Présidence.

La situation financière est catastrophique. Ensemble, nous allons faire face.

Plus de quarante années après, je revois le parcours de Max à l'intérieur de l'association et j'admire son ascension professionnelle.

La Fondation lui est très reconnaissante de tout le travail accompli. Éducateur, puis chef de service, directeur et enfin Directeur général, Max connaissait tout de notre association, contribuant largement à son développement, dans le respect des valeurs de nos statuts.

Un grand merci Max, de la part des administrateurs, merci de la part des salariés et surtout, merci de la part des plus démunis

que tu as suivis, que tu as accompagnés en dirigeant avec grande compétence notre Fondation.

Tu viens de prendre ta retraite, tu la mérites, mais n'oublie pas que Casa Vecchia c'est toujours « un peu » ta maison.

Louis-Xavier Michel

Président de la Fondation PSP-Actes

Tu es libre Max (sur l'air de « il est libre Max »)

Après toutes ces années au service des « paumés »

Tu vas pouvoir enfin jouir de ta liberté

Tu t'es bien amusé avant d'être DG

Maint'nant tu vas jouer dans la cour des aînés

Tu es li-bre Max, tu es li-bre Max

Y'en a même qui disent qu'ils t'ont vu chanter

Travailler un p'tit peu quand ton corps est d'accord

Pour toi faut pas s'en faire, tu sais doser ton effort

Parmi les méandres bien souvent tu t'en sors

Tu connais les chemins qui mènent au réconfort

Tu es libre Max, tu es libre Max

Y'en a même qui disent qu'ils t'ont vu chanter

T'as le sourire facile même pour les

imbéciles

Et quand les IRP te font les yeux dociles

Toi pour leur faire plaisir leur racontes des histoires

Tu les promènes jusqu'aux bords de la mer

Noire



Tu es libre Max, tu es libre Max

Y'en a même qui disent qu'ils t'ont vu voler

Comme tu n'as pas d'argent pour faire le grand voyageur

Tu vas te divertir avec un ordinateur

Fais-nous partager ta recette du bonheur

Pour avoir comme toi autant d'amour dans le cœur

Tu es libre Max, tu es libre Max

Y'en a même qui disent qu'ils t'ont vu voler




FONDATION **actes**
PATRONAGE SAINT-PIERRE

> Communiquer, informer, comprendre, valoriser... Mais pour dire quoi et à qui ?

Un enjeu de taille pour une vaste Fondation qui n'aime pas trop dire ce qu'elle fait pour les plus démunis.



Moi qui arrive à la direction générale et qui m'interroge sur cet enjeu du haut de mon bureau à Casa Vecchia, loin des réalités du terrain, j'ai besoin de votre avis.

Afin de vous questionner sur vos attentes, vos besoins, un questionnaire de satisfaction vous a été adressé avec votre bulletin de salaire de septembre afin de faire le point sur ce journal interne, si attendu, si demandé, est-il lu et bien lu ?

Qu'en faire ?

Laisser la parole aux usagers ? Plus aux salariés ? Le contenu ? La périodicité ? La mise en page ? La cible ? Proposez, pour que ce petit format reflète la diversité de la Fondation et sa richesse et crée un lien entre les services, entre les salariés.

Caroline Poggi-Maudet

Directrice générale

> Le service technique de la Fondation

La Fondation met à disposition depuis sa création, son patrimoine immobilier pour loger les plus démunis. Au total ce patrimoine est constitué de 60 appartements ou studios complétés par 118 locations avec des bailleurs sociaux ou privés.

Pour accueillir son personnel, la Fondation dispose également de bureaux répartis en 23 sites sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

L'ensemble de ce patrimoine immobilier demande une attention et un suivi constant d'un point de vue technique.

Les compétences du service technique

Une des particularités de son activité est d'œuvrer dans une diversité importante de domaines, ainsi ses actions ne se limitent pas à la simple intervention de dépannage (remplacement d'ampoules, canalisations bouchées) ou de maintenance du matériel mais aussi dans la conception technique d'aménagement d'espace de travail. Une action préventive trimestrielle, consiste à la visite systématique des logements propriétaires afin de relever les travaux de rénovation à prévoir pour maintenir un confort acceptable des personnes accueillies et veiller à la sécurité des lieux.

La composition de l'équipe technique

Sous la bienveillance de l'administrateur délégué Jean Ozenda, et sous ma direction, une équipe d'agents techniques et d'ouvriers d'entretiens est rattachée au Siège social :



L'ÉQUIPE TECHNIQUE

- Georges Vigliecca
 - Marc Pini
 - Bruno Giraud
 - Joël Otero
 - Deux autres salariés sont affectés dans les établissements : Bernard Biais à la Maison de l'Enfance de La Trinité et Julien Mallie au niveau du CHRS.
- Le travail quotidien consiste à répondre

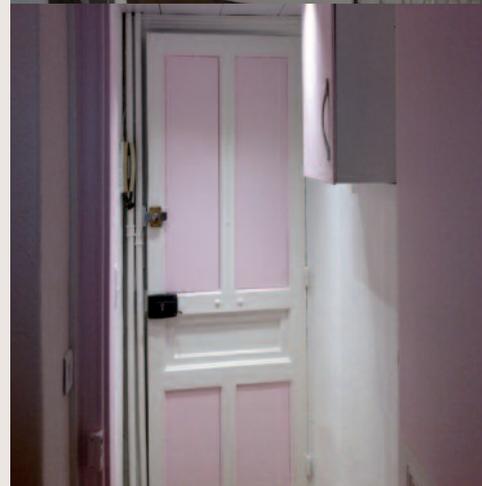
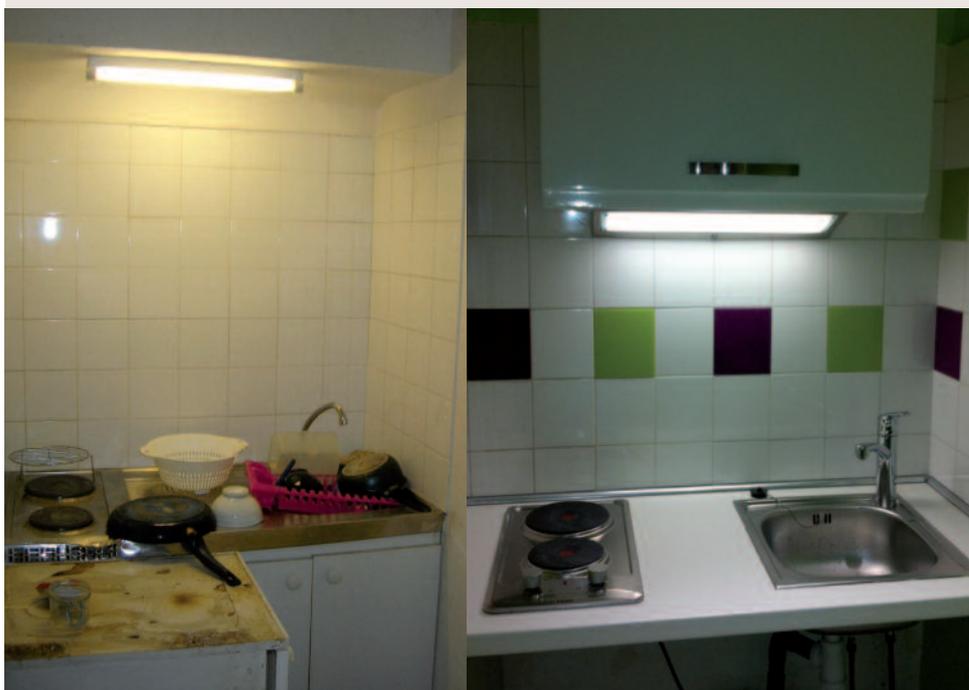
aux demandes (toujours !) urgentes des services et des usagers pour résoudre des problématiques ménagères, mais leurs domaines d'excellence s'étendent dans la rénovation complète des appartements.

Joël est spécialisé dans la peinture, Marc s'oriente plus vers l'électricité et la résolution des pannes, Bruno s'occupe particulièrement des problèmes de plomberie et de serrurerie alors que Georges met sa touche de savoir-faire sur l'ensemble des activités de l'équipe. Moufida Bouzazi, secrétaire, complète à mi-temps l'équipe. Son travail consiste entre autre à contrôler la cohérence des factures avec les commandes et à saisir les comptes-rendus des techniciens pour en informer les services.

Serge Masotti

Directeur technique

EXEMPLES DE NOS RÉALISATIONS



> Vous avez dit cybercriminalité ?

La cybercriminalité est « le terme employé pour désigner des infractions pénales qui sont commises via le réseau du net ». Cela concerne les atteintes aux biens ainsi que les atteintes à la personne.

C'est au regard de ce deuxième item que l'AED a proposé à ses bénéficiaires, détenteur de l'autorité parentale, une réunion d'information et de prévention sur ce thème. Sept parents, dont un couple, ainsi que quatre professionnels ont assisté à cette réunion, dans les locaux de l'AED. Le responsable de la cybercriminalité du département du 06, M. Penalda, est venu exposer la situation actuelle, notamment concernant les risques et les dangers avérés du net. En effet, il nous informe, qu'à peu près, toutes les semaines, à Nice, un(e) mineur(e) fait office de chantage sexuel. Cependant, dans 90% des cas, l'enfant ou l'adolescent ne dit rien. Saviez-vous que, à votre insu, une personne peut, allumer, à distance, votre caméra située sur votre ordinateur, et filmer, sans que vous vous en rendiez compte ? Premier conseil, mettre un post-it sur votre caméra. La recrudescence des réseaux sociaux en ligne fait partie des us et

coutumes de nombreux mineurs. Facebook, Twitter, et tant d'autres sites, proposent la création d'un avatar, une page web, avec des données personnelles qui apparaissent au monde entier, c'est-à-dire sur internet. On peut également y voir les photos et les vidéos mis en ligne. Pour autant, des personnes malveillantes se créent des fausses identités, des faux profils et sollicitent les mineurs. Deux préceptes : « Il n'y a aucune certitude que ce que vous voyez est vrai » et « on ne parle pas aux inconnus car ne faites pas ce que vous ne feriez dans la rue ». Par ailleurs, il y a un risque de désocialisation, de vie dans un monde virtuel et dès lors une difficulté à se réintégrer dans la société. Aussi, il est important de définir les plages horaires pendant lesquelles le mineur accède à l'ordinateur. Il est également important qu'il soit placé dans la pièce commune, et non pas dans la chambre du mineur. Tout en ayant conscience que les jeunes

d'aujourd'hui semblent avoir plus d'aisance avec l'outil informatique que leurs parents, M. Penalda, propose des astuces, des conseils. Le but est d'accompagner les parents à être plus vigilants au regard de cet outil : Internet. Enfin, les parents qui ont assisté à cette réunion ont découvert :

- comment reconnaître un site malveillant, d'un site sécurisé ?
 - comment procéder avec un email dont on ne connaît pas l'expéditeur ?
 - comment paramétrer le logiciel de protection ?
- M. Penalda effectue ses interventions à titre gratuit. Par ailleurs, il propose des rencontres à des groupes d'enfants et/ou adolescents afin de les sensibiliser aux risques et danger d'internet.

Si vous souhaitez ses coordonnées, veuillez contacter le secrétariat de l'AED.

Gwenaëlle Le Maut

Éducatrice Spécialisée en formation

> TAPAJ — travail alternatif payé à la journée — ou la relance de l'innovation sociale dans la Fondation

Les personnes ayant ou ayant eu dans leur parcours personnel une consommation de produits psychoactifs font face à de multiples obstacles en matière d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle. Les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas droit au RSA et sont bien souvent sans ressources, ce qui favorise chez certains, un recours à des activités illicites. Des études estiment que 75 à 80 % des personnes fréquentant les structures spécialisées dans les addictions en France n'ont pas d'emploi régulier. Face à ses constats, le programme TAPAJ est né à Bordeaux en 2000 d'une initiative Canadienne, pour offrir des activités rémunératrices à des jeunes désocialisés. Il s'agissait de proposer des alternatives à leurs activités illégales, mendicité, trafic. Le programme se caractérise par sa souplesse et son adaptabilité. Le jeune peut travailler quelques heures par semaine, payées 10 € de l'heure, encaissables immédiatement. Il n'y a pas de contrat de travail, pas d'engagement. C'est une réponse immédiate à une demande ponctuelle.

Des partenariats privés, AUCHAN, et publics, SNCF, ERDF, Mairie de Bordeaux permettent de créer une offre de service et de financer le projet (désherbage de la voie publique et voies de chemin de fer, nettoyage d'espaces publics et de mobilier urbain...).

La MILDT, Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie s'intéresse à ce dispositif et met en place des outils pour le dupliquer dans des régions volontaires.

Notre Fondation est prête à s'investir dans ce projet et à le mettre en œuvre avec les partenaires locaux.

Nous pensons que l'insertion par l'emploi de publics usagers de drogues doit pouvoir être adaptée et graduelle. Il s'agit souvent de personnes ayant rompu précocement tout rapport à l'école et au travail.

Les usagers de drogues sont en capacité de travailler et en ressentent la nécessité tant économique que pour donner un sens à leur parcours de vie.

En leur mettant un pied dans l'activité professionnelle, nous pouvons leur permettre d'engager et de maintenir une

distance avec les risques liés à la consommation de produits nocifs à leur santé et avec les actes d'incivilité ou de délinquance. C'est une première marche vers l'insertion sociale et l'élaboration d'un projet de soins.

Nous cherchons des partenaires institutionnels : ETAT, Conseil Général, Ville de Nice, Métropole et entreprises pour offrir des tâches et pour financer leur réalisation.

Dans un premier temps, nous souhaitons expérimenter ce programme avec les usagers du CAARUD et du CSAPA. Le personnel d'encadrement sera détaché de nos équipes. Nous devons financer uniquement les heures de travail.

Si l'action est considérée comme opportune par les financeurs, elle pourrait débuter début 2014. Si l'expérience est concluante, nous pourrions envisager une extension du programme à d'autres usagers de la Fondation, dans une autre forme d'organisation.

Michel Caratti

Directeur de secteur

> Du côté du S.I.P. (service insertion professionnelle)

Que se passe-t-il encore à Multiservices ? Et bien voilà... Nous ouvrons officiellement le 27 septembre une vitrine de meubles relookés, issus de nos divers débarrassages, meubles et objets à qui nous avons souhaité donner une « seconde vie » en lieu et place de l'habituel « mise à la casse », pratique qui se perpétue chez nos contemporains depuis des lustres et qui peu à peu transforme notre belle planète en une véritable décharge !

Ce sont nos usagers qui effectuent la rénovation de ces meubles sous la houlette de Jacques Fortunato, éducateur technique spécialisé. Un nouveau DLA (diagnostic local d'accompagnement) est en cours afin de nous permettre de développer ce projet dit de « ressourcerie » consistant à récupérer, trier, recycler et valoriser les meubles et encombrants ainsi récupérés. Nos divers débarrassages nous permettent d'alimenter notre atelier de rénovation, via notre vitrine donnant sur la rue Barbéris, en espérant que le bouche à oreille fera le reste... ! Nous continuons à œuvrer également pour la maîtrise de la consommation d'énergie en faveur des ménages en précarité, ouvrant des perspectives sur un partenariat avec Véolia Eau, ainsi que sur le diagnostic énergétique ; notre assistant d'atelier Jonny Hishkirkian devant effectuer une formation au DPE début octobre.

Nous voilà donc partis « tout de go » sur le développement durable, alliant de la sorte notre activité classique d'insertion socio-professionnelle des publics avec les préoccupations sociétales actuelles en matière d'environnement. Nous continuons l'activité rénovation BTP tant avec nos donateurs d'ordre habituels désormais (Fondation Don Bosco, Lycée Masséna, particuliers...), qu'avec les services internes à la Fondation (rénovation du 4^e étage de Gioffredo pour le SHIG, la Villa Marie-Ange).

Et l'**Auto-école sociale** ? Et bien, ça roule toujours, nous continuons d'afficher complet et tentons d'élargir là aussi nos horizons. En effet, l'ouverture du dispositif à d'autres publics que ceux issus des CHRS reste d'actualité, à condition que les financeurs puissent suivre, ce qui en ces temps incertains

demeure aléatoire. Il sied donc de continuer à « moudre » encore et encore pour y parvenir. Par ailleurs, la créativité de Julien, notre moniteur, restant en alerte en permanence, nous envisageons de nous atteler à un projet de parrainage de nos élèves qui ont parfois des difficultés à trouver une personne susceptible de leur permettre d'avoir accès à la conduite accompagnée.

Voilà pour les « news » post estivales, espérant que ces quelques nouveautés vous égayeront la rentrée, sachant que vous pouvez dorénavant faire votre « shoooping meubles » ...pas cher !

Dominique Costa

Chef de service Insertion professionnelle



"Nos ancêtres les gaulois" c'est avec ces quelques mots qu'une république qui se clamait "Une et indivisible" estompait les différences, effaçait le passé et nous forgeait une histoire commune improbable. Que nous soyons originaire de la Cochinchine ou des rives du Niger à Tombouctou, nous étions tous les descendants d'un farouche et fier guerrier à moustache et tresses blondes. Fort de fiction collective et d'un socle commun d'éducation civique, notre esprit patriotique devait s'en retrouver galvanisé et notre civilisation assurée.

L'individu dans ses différences n'existait pas. Nulle prise en compte de ces singularités sauf au prix de l'exclusion ou d'un aveuglement collectif. À l'exception de quelques marginaux nous étions soi-disant tous égaux sans pour autant avoir les mêmes droits, selon nos origines, notre sexe, nos parents ou quelque autre motif que ce soit.

L'Histoire n'aura de cesse de désavouer, parfois avec éclats, souvent avec violence mais toujours avec passion, cette société inique. Une pleine page ne suffirait pas à faire la chronique de ces longues luttes sociales désormais constitutives, de notre société actuelle.

Au fil du temps, la "justice distributive" réduira autant que faire ce peut, les inégalités sans jamais pleinement, à ce jour, y parvenir.

Après des décennies d'élitisme, d'eugénisme, de soi-disant suprématie culturelle ou culturelle, qu'elles soient européennes ou autres, l'anthropologie culturelle nous enseigne les vertus et surtout la nécessité et à minima le bénéfice d'une acculturation, le "a" cette fois-ci n'étant pas un privatif, mais un additif. Les cultures ne vivent et ne se perpétuent qu'aux contacts des autres, elles s'épanouissent dans un syncrétisme porté par des individus ou leurs ensembles, bigarrés, cosmopolites ou tout simplement différents.

Je dois faire fi, dorénavant, de "l'inquiétante étrangeté de l'Autre" et voir dans ce que je qualifiais, il y a peu, de déviant, une enrichissante différence. Mais, quoi qu'en disent nos doctes savants, il y a loin de la coupe au lèvres. Nous ne sommes pas dans un simple énoncé performatif où "dire c'est faire", il nous faut apprendre à mutuellement nous connaître, veiller à ravalier nos propos maladroits, figer nos gestes déplacés et faire taire nos craintes instinctives. Par

ailleurs, nous ne pouvons plus ignorer qu'à stigmatiser "l'Autre" dans ce qu'il est de si singulier, nous avons tôt fait de l'humilier, voire de le blesser.

La judiciarisation de la diversité n'est rien d'autre que la reconnaissance de cet existant. Par nature le droit n'a pas vocation à anticiper mais il se doit, par dessus tout, de légitimer et ordonner un réel. Si comme tout un chacun, je me pense peu coupable de discrimination, je me dois, par égard pour autrui, de m'interroger sur mes propos et mes actes, sur ce que je vois et j'entends. Ne suis-je pas à minima complice, témoin ou pire, acteur ou spectateur bien souvent involontaire de discrimination ?

À l'heure où nos politiques débattent sur la pertinence de reconnaître la précarité sociale comme une discrimination, il nous faut, en tant que "fantassin du social" incarnant pour partie "l'expression du devoir de solidarité de l'État" nous assurer, plus que jamais, de l'exemplarité de notre action, ne plus s'accommoder de la " banalité du mal".

Cyril Papadopoulos

Éducateur spécialisé, référent diversité

> Où en est-on de la candidature au Label diversité ?

Rappel - Le Label diversité est le témoignage de l'engagement effectif et volontaire d'un organisme pour promouvoir la diversité en prévenant les discriminations dans le cadre de sa gestion des ressources humaines (recrutement, intégration et gestion des carrières), tout en s'attachant à son ancrage territorial et en s'intéressant par ailleurs aux relations qu'il entretient avec partenaires, usagers.



La Fondation a adressé le **22 octobre 2013** à **AFNOR certification** le dossier de candidature au label diversité.

L'AFNOR certification viendra au sein de la Fondation entre le **18 et le 22 novembre 2013** afin de procéder à l'évaluation du dispositif interne mis en œuvre, en matière de prévention des discriminations et d'égalité des chances

dans la gestion des ressources humaines ainsi que dans le cadre de nos activités.

Cette évaluation initiale est ensuite soumise à une commission de labellisation, regroupant des personnes morales et physiques qualifiées, qui rend un avis.

En fonction de ces deux rapport et avis, une attestation de labellisation est éventuellement délivrée pour 4 ans.

Une évaluation de suivi à 24 mois est également prévue.

En cas de refus d'attribution de la labellisation, une nouvelle demande peut être formulée 6 mois plus tard en fonction des préconisations. Un recours peut également être envisagé.

Affaire à suivre !

> Les mouvements du personnel de juin à août 2013

ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

- Toutes nos condoléances à Bruno, Anouchka et Véronique.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

LES DÉPARTS

- Bonne chance pour la suite à nos secrétaires embauchées en longs CDD ou CUI et qui ont définitivement quitté la Fondation : Geneviève Bigotti, Arlette Arrighi et Hélène Greige.
- Bonne reconversion et continuation à Cathy Macé, secrétaire devenue aide-soignante ainsi qu'à Murielle Guisto, éducatrice spécialisée de La Trinité.
- Bonne retraite bien méritée à Danièle Guibourgeau et Daniel Hector.
- Fin de contrat à durée déterminée pour : Céline Monge, Christophe Mary, Camille Bernardini, Colette Marsicano et Mélanie Pizzaro.

LES CONTRATS DE REMPLACEMENT DE L'ÉTÉ

- Au sein du secteur accompagnement social et médico-social :
 - Jean-Jacques Bagoud, moniteur adjoint d'animation,
 - Jeany Ivancic, éducatrice scolaire,
 - Marie-Lou Veuvas, assistante sociale en formation,
 - Angélique Peyre, éducatrice spécialisée,
 - Charlotte Marro, éducatrice spécialisée en formation,
 - Douglas Muteau, éducateur scolaire.

- Au sein du secteur insertion par le logement et l'emploi :
 - Laura Camilotto, éducatrice spécialisée en formation.
- Au sein du secteur enfance-familles :
 - Mustapha Belgassem, surveillant de nuit,
 - Anouck Bergondi, éducatrice spécialisée,
 - Estelle Villardry, monitrice éducatrice,
 - Catherine Filkenstein, monitrice éducatrice,
 - Julie Guiol, éducatrice spécialisée,
 - Mélodie Gilliocq, maîtresse de maison,
 - Mohamed Ben Hadj Khalifa, surveillant de nuit.

PASSAGE EN CDI

- pour le docteur Philippe de Botton.

MOUVEMENTS INTERSERVICES DES SALARIÉS

- Caroline Poggi-Maudet, directrice du sous-secteur insertion par l'emploi a été promue directrice générale de la Fondation ;
- Mireille Henry, directrice du sous-secteur insertion par le logement a été nommée directrice du secteur insertion par le logement et l'emploi ;
- Samar Sufan et Moufida Bouzazi, secrétaires de direction ont permuté entre le siège social et l'insertion par le logement ;
- Esther Pacard, assistante sociale, est passée, pour un mi-temps, du service d'Accompagnement à la Parentalité au service de Préorientation.

> Conseil d'administration - Synthèse des délibérations et débats de juillet à septembre 2013

BUREAU DU 15 JUILLET 2013

- Approbation de l'organigramme de la fondation suite à la réorganisation du 1^{er} janvier 2013
- Accord du Bureau sur le projet d'extension de la durée d'ouverture de la Halte de Nuit et extension au 8 rue Balatchano avec installation des bureaux de La Halte au 1^{er} étage et accueil des passagers au rez-de-chaussée.
- Point sur la situation du CAARUD
- Nomination de Valérie Pigatti au poste de chef de service de Cap Entreprise, en remplacement de Sandra Mangiapan, en contrat à durée déterminée de 6 mois.
- Suite à la réorganisation de la

Fondation, le Conseil d'administration décide d'harmoniser l'indemnité de sujétion allouée, au titre de l'article 12 de la Convention collective, aux cadres de la Fondation. Concernant les cadres intermédiaires, cette indemnité de sujétion a été déterminée en fonction de la nature de l'établissement ou du service – internat ou externat – et est attachée au poste occupé et non pas à la personne.

- Décision d'augmenter la participation de la fondation à la mutuelle d'entreprise, sur ses fonds propres, pour le personnel non cadre, à compter du 1^{er} janvier 2014.

BUREAU DU 9 SEPTEMBRE 2013

- Discussions concernant la situation

économique et validation de la ligne stratégique managériale à adopter.

- Accord pour adresser le projet TAPAJ – travail payé à la journée – aux différents partenaires de la Fondation
- Autorisation de procéder au licenciement d'un salarié
- Autorisation de procéder à la rupture conventionnelle du contrat d'une salariée.
- Validation de l'accord d'entreprise sur la diversité, après avis du CE
- Validation des fiches de présentation du siège et des trois secteurs en vue de la refonte du site Internet, de la mise à jour de la plaquette de présentation de la Fondation.

> Agenda 2013

- **Bureau du Conseil d'administration**
24 octobre / 4 novembre
- **Conseil d'Administration ouvert aux salariés de la Fondation**
2 décembre / 17 h. / Domaine de l'Enfance de la C.A.F. de La Trinité
- **Comité central d'entreprise**
17 décembre
- **Comité d'établissement / secteur accompagnement social et médico-social + Siège**
22 octobre / 12 novembre 10 décembre
- **Comité d'établissement / secteur insertion par le logement et l'emploi**
24 octobre / 28 novembre / 19 décembre
- **Comité d'établissement / secteur Enfance-Familles**
17 octobre / 21 novembre / 12 décembre